

LICENCE D'ADMINISTRATION PUBLIQUE

➤ RESPONSABLE PEDAGOGIQUE

Jean-Baptiste VILA
Maître de conférences en Droit
Public à l'UPF

Intervenants :
Florence POIRAT
Professeure de Droit public

Aurélien MALET
Enseignante en Droit
constitutionnel

Stella LILIN
Enseignante en Economie
politique

Hervé LALLEMANT
Enseignant en Droit des
institutions administratives

ESTEFTE Christel
Enseignante en Anglais

Sémir AL WARDI
Professeur en Science politique

Alain MOYRAND
Maître de conférences en Droit
public

Mélanie RIBIERE
Enseignante en Note de
synthèse et préparation à l'oral

Raina LAYTON
Enseignante en Méthodologie
des épreuves écrites

Jason LEAU
Enseignant en Droit
administratif

Jean-Paul PASTOREL
Professeur de Droit public

Cédric SEPTON
Enseignant en Histoire
contemporaine

Poeraina FAANA
Enseignante en Droit de la
fonction publique

➤ CALENDRIER

**De septembre 2025
à juin 2026**

➤ LIEU DE FORMATION

Campus d'Outumaoro
Université de la
Polynésie française

Objectifs et compétences développées

La Licence d'Administration Publique (LAP) permet en 1 an d'acquérir les connaissances juridiques et économiques qui correspondent aux programmes des concours administratifs de catégories A et B, ainsi que les méthodes adaptées aux épreuves écrites et orales de ces concours, et de se positionner au niveau carrière.

Public et conditions d'accès

Peuvent s'inscrire de droit à la Licence d'Administration Publique, les titulaires d'un DEUG ou d'une L2 en Droit, en AES, en Economie et gestion ou, sur dispense après examen de leur dossier par la commission pédagogique, les titulaires d'un autre diplôme sanctionnant une formation Bac+2, ainsi que les personnes présentant une expérience professionnelle pouvant donner lieu à validation.

Débouchés

Accès aux emplois de catégorie A de la fonction publique et aux cursus universitaires.

Organisation pédagogique

En cours du soir de 17h00 à 20h00 en semaine et les samedis matins

Cursus

Semestre 5 : 211 heures

- U.E 5.1 Droit constitutionnel
- U.E 5.2 Economie politique
- U.E 5.3 Droit des institutions administratives
- U.E 5.4 Grandes questions sociétales contemporaines
- U.E 5.5 Problèmes politiques et sociaux contemporains
- U.E 5.6 Institutions polynésiennes
- U.E 5.7 Synthèse de dossiers
- U.E 5.8 Méthodologie des épreuves écrites
- U.E 5.9 Préparation à l'entretien oral
- U.E 5.10 Langue vivante anglais
- U.E 5.11 Découverte du monde professionnel

Semestre 6 : 265 heures

- U.E 6.1 Droit administratif
- U.E 6.2 Finances publiques
- U.E 6.3 Union européenne
- U.E 6.4 Histoire contemporaine
- U.E 6.5 Droit de la fonction publique
- U.E 6.6 Méthodologie des épreuves écrites
- U.E 6.7 Préparation à l'entretien oral
- U.E 6.8 Langue vivante anglais
- U.E 6.9 Rapport de stage ou rapport de recherche

Durée

476 heures en présentiel

Validation

Les aptitudes et l'acquisition des connaissances sont appréciées par un examen terminal dans les matières à cours magistral et par un contrôle continu dans les matières à travaux dirigés.

Le contrôle continu comprend un minimum de deux évaluations pour chaque enseignement concerné.

Frais de formation

95 000 F CFP

UNIVERSITÉ DE LA POLYNÉSIE FRANÇAISE

SERVICE DE LA FORMATION CONTINUE

B.P. 6570 – 98702 Faa'a – Tahiti – Polynésie française

Tél. : 40.80.38.77 – Fax : 40.80.39.77

formation-continue@upf.pf – www.upf.pf